

**14<sup>e</sup> Congrès SYNOVIALE**  
**Jeudi 7 et vendredi 8 Octobre 2010**

**Petit-déjeuner débat : Savoir prescrire...un antalgique en rhumatologie**

**Jeudi 7 octobre : 09h00 – 10h00**

**Atelier en groupe**

Savoir prescrire un antalgique en rhumatologie en 2010

*Françoise Laroche (Paris)- francoise.laroche@sat.aphp.fr*

Le domaine des antalgiques évolue beaucoup actuellement, notamment de part l'harmonisation européenne des produits (avec le retrait attendu du dextropropoxyphène) mais aussi du fait de l'évolution des pratiques (opioïdes forts et psychotropes à visée antalgique). Une mise à jour des recommandations de Limoges sur l'utilisation des opioïdes forts dans les douleurs rhumatologiques chroniques sera disponible d'ici la fin 2010.

Les antalgiques non opioïdes (paliers 1 de l'OMS) incluant les AINS sont utilisés habituellement dans le traitement des douleurs par excès de nociception et les antidépresseurs et les antiépileptiques dans les douleurs neuropathiques. Cependant, des différences qualitatives d'efficacité sont observables, notamment pour le tramadol versus les autres antalgiques. De même, parmi les antidépresseurs, les IRS n'ont pas montré d'efficacité antalgique contrairement aux IRSNa.

Par ailleurs, le rivotril qui n'a jamais fait la preuve de son efficacité au plan antalgique est utilisé massivement en France.

On peut aussi s'interroger sur les molécules à proposer aux lombalgies chroniques sans sciatique et aux patients souffrant de fibromyalgie.